

2020-4213
2021-01-04

(Container)



Dithane™ Rainshield™ Fungicide

GRUPE	M 3	FONGICIDE
-------	-----	-----------

Contient du mancozèbe

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Mancozèbe.....75,0 %
Avertissement : contient l'allergène sulfites
Granulés mouillables

N° D'HOMOLOGATION 20553 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 3,5 kg - vrac

Corteva Agriscience Canada Company

2450, 215-2nd Street SW
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

2020-4213

2021-01-04

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut causer des irritations du nez, de la gorge, des yeux et de la peau. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Porter un vêtement de protection, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection pendant la préparation, le remplissage et l'application. En cas de contact avec la peau, retirer rapidement les vêtements souillés et rincer avec de l'eau et du savon. Bien laver les vêtements avant le réemploi.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur les milieux aquatiques. Ne pas contaminer les milieux aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas appliquer dans des conditions météorologiques propices à la dérive du brouillard de pulvérisation hors des zones traitées.

ENTREPOSAGE

Tenir loin du feu et des sources d'étincelles. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder à l'abri de l'humidité et de la chaleur qui peuvent causer la décomposition, l'altération du produit ou un incendie. Le contenant doit toujours être bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas empiler plus de 3 palettes de contenants. Laisser un accès toutes les 2 rangées. La décomposition produit une mauvaise odeur. Le cas échéant, vérifier si des contenants sont chauds et les sortir immédiatement à l'air libre pour les mettre au rebut de manière appropriée. Ne pas entreposer ni mettre au rebut à proximité des aliments pour les humains et les animaux.

2020-4213

2021-01-04

ÉLIMINATION

1. Vider complètement le contenu du contenant dans le dispositif d'application.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2020-4213

2021-01-04

(Booklet)



Dithane™ Rainshield™ Fungicide

GRUPE	M 3	FONGICIDE
-------	------------	-----------

Contient du mancozèbe

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Mancozèbe.....75,0 %

Avertissement : contient l'allergène sulfites

Granulés mouillables

N° D'HOMOLOGATION 20553 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 3,5 kg - vrac

Corteva Agriscience Canada Company

2450, 215-2nd Street SW

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

2020-4213

2021-01-04

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut causer des irritations du nez, de la gorge, des yeux et de la peau. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Porter des vêtements de protection, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection pendant la préparation, le remplissage et l'application. En cas de contact avec la peau, retirer rapidement les vêtements souillés et rincer avec de l'eau et du savon. Bien laver les vêtements avant le réemploi.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur les milieux aquatiques. Ne pas contaminer les milieux aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas appliquer dans des conditions météorologiques propices à la dérive du brouillard de pulvérisation hors des zones traitées.

ENTREPOSAGE

Tenir loin du feu et des sources d'étincelles. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder à l'abri de l'humidité et de la chaleur qui peuvent causer la décomposition, l'altération du produit, ou un incendie. Le contenant doit toujours être bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas empiler plus de 3 palettes de contenants. Laisser un accès toutes les 2 rangées. La décomposition produit une mauvaise odeur. Le cas échéant, rechercher si des contenants sont chauds et les sortir immédiatement à l'air libre pour les mettre au rebut de manière appropriée. Ne pas entreposer ni mettre au rebut à proximité des aliments pour les humains et les animaux.

2020-4213

2021-01-04

ÉLIMINATION

1. Vider complètement le contenu du contenant dans le dispositif d'application.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

Instructions pour le mélange

Ne pas pré-mélanger Dithane Rainshield Fungicide dans un réservoir plus petit. Verser lentement Dithane Rainshield Fungicide dans la cuve du pulvérisateur remplie au 1/4 pendant que l'agitateur tourne. Remplir la cuve d'eau. Ajouter les autres fongicides, insecticides, inhibiteurs de croissance, oligo-éléments et adjuvants de pulvérisation homologués par la *Loi sur les produits antiparasitaires* après que Dithane Rainshield Fungicide en granulés soit en suspension. Ne pas laisser Dithane Rainshield Fungicide se déposer dans une cuve de pulvérisateur non agitée. Rincer la cuve du pulvérisateur, les pompes et les buses à la fin de la journée.

Pour préparer les solutions utilisées dans les pulvérisateurs d'épandage aérien, pré-mélanger soigneusement dans un réservoir ravitailleur puis ajouter au pulvérisateur contenant 1/3 à 1/2 du volume d'eau final désiré. Après avoir ajouté la suspension continuer de remplir le réservoir d'eau jusqu'au volume désiré.

Il est important d'assurer une couverture complète et uniforme pour obtenir une efficacité antiparasitaire optimale. Pour les pulvérisateurs pneumatiques à faible volume, ajuster le dosage en conséquence.

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'épandage aérien

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue de produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé.

2020-4213

2021-01-04

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive. Il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre non plus lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol ainsi que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions que l'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 25 litres par hectare.

LÉGUMES

POMMES DE TERRE – Pour la suppression de la brûlure hâtive et du mildiou. Commencer les applications tôt, à raison de 1,10 kg de Dithane Rainshield Fungicide par hectare lorsque les plants atteignent 10 à 15 cm. Augmenter le dosage à 1,75 kg/ha pendant la croissance, puis à 2,25 kg/ha lorsque les feuilles couvrent les rangs. Appliquer tous les 7 à 10 jours durant toute la saison.

Modification du calendrier des traitements

Pendant les périodes humides qui favorisent le mildiou et la croissance rapide des plants, les intervalles entre les vaporisations peuvent être réduits à 5-6 jours. Appliquer à raison de 1,1 kg/ha jusqu'à la couverture des rangs puis augmenter à 1,75 kg/ha jusqu'à ce que les conditions permettent le retour au calendrier des traitements normal.

Il est important d'assurer une couverture complète et uniforme pour obtenir une efficacité antiparasitaire optimale. Ne pas appliquer 1 jour avant la récolte. Utiliser 40 litres d'eau par hectare pour les épandages aériens.

TOMATES - Pour la suppression de la brûlure alternarienne, du mildiou, de l'anthracnose, de la stemphyliose et de la tache fusarienne grise. Appliquer Dithane Rainshield Fungicide à raison de 1,10 à 3,25 kg/ha en dilution suffisante pour assurer une bonne couverture. Commencer les applications dès l'apparition de la maladie et répéter tous les 7 à 10 jours en cas d'attaque grave. Délai d'attente avant récolte : 7 jours.

2020-4213
2021-01-04

2020-4213

2021-01-04

OIGNONS – Pour la suppression de la brûlure de la feuille (tache des feuilles ou coulure). Appliquer à raison de 2,25 à 3,25 kg/ha dès l'apparition de la maladie et répéter tous les 7 jours au besoin. Ajouter un agent mouillant approprié. Ne pas employer sur les oignons verts à bottelet. Délai d'attente avant récolte : 10 jours.

CÉLERIS - Pour la suppression de la brûlure alternarienne et du mildiou. Vaporiser à raison de 2,25 kg/ha dans les planches lorsque les plants sortent de terre. Répéter les applications tous les 3 à 5 jours jusqu'à la transplantation dans le champ. Continuer les applications dans le champ à raison d'une fois par semaine. Délai d'attente avant récolte : 14 jours. Couper les extrémités, parer et laver les céleris lors de la récolte.

CAROTTES – Pour la suppression des taches des feuilles. Commencer les applications à raison de 2,25 kg/ha lorsque les plants ont 6 semaines ou lorsqu'il y a un risque de maladie. Répéter tous les 7 à 10 jours. Délai d'attente avant récolte : 7 jours. Ne pas utiliser les fanes traitées pour l'alimentation des humains et des animaux.

CANTALOUPS, CONCOMBRES, CITROUILLES, COURGES, MELONS ET PASTÈQUES - Pour la suppression du mildiou, de l'anthracnose, de la tavelure, de la pourriture noire et de la tache alternarienne. Appliquer Dithane Rainshield Fungicide à raison de 1,10 à 3,25 kg/ha dans un volume d'eau suffisant pour assurer une bonne couverture. Commencer les applications lorsque les rameaux rampants commencent à se former ou dès le premier signe de maladie, et répéter chaque semaine. Vaporiser sur les deux faces des feuilles. Délai d'attente avant récolte : 14 jours.

FRUITS

POMMES – Pour la suppression de la tavelure, de la rouille de Virginie et de la rouille du cognassier. Pour un traitement préventif, commencer l'application de Dithane Rainshield Fungicide lorsque les pointes vertes atteignent 1,25 cm (demi-pouce). Vaporiser de nouveau avant, pendant et après la floraison, en fonction du calendrier de traitements de la région. Appliquer à raison de 2,0 kg de Dithane Rainshield Fungicide dilués dans 1000 litres d'eau en vaporisations non concentrées ou l'équivalent en vaporisations concentrées. Si les conditions propices à la maladie sont modérées, diminuer le dosage de l'application de postfloraison à 1,5 kg. L'ajout d'un agent mouillant assure une meilleure couverture de la bouillie et contribue à éviter les taches inégales de résidus. La plupart des variétés de pommes traitées avec Dithane Rainshield Fungicide ont souvent une couleur et un aspect exceptionnels. Délai d'attente avant récolte : 45 jours.

ATTENTION - Ne pas nourrir le bétail avec le marc des pommes traitées.

RAISINS - Pour supprimer le mildiou (*Plasmopara viticola*) et pourriture noire (*Guignardia bidwellii*) sur les raisins, utiliser Dithane Rainshield Fungicide à la dose de 2,13 kg pour 1000 L d'eau (7,2 kg/ha) comme suit – commencer les applications quand les nouvelles pousses ont 20 à 25 cm de long (avant la floraison). Faire deux ou trois autres applications, à intervalles de 10 à 12 jours, après la floraison. Ne pas traiter moins de 30 jours avant la récolte.

TABAC (SERRE)

Pour la suppression de la moisissure bleue, mélanger 50 à 100 grammes de Dithane Rainshield Fungicide dans 25 à 50 litres d'eau et vaporiser sur une superficie de 100 mètres carrés. Vaporiser les jeunes plants à fond mais sans faire ruisseler. Commencer le traitement lorsque les plants atteignent 1,5 cm puis répéter deux fois par semaine jusqu'à la transplantation.

2020-4213

2021-01-04

PLANTES HERBACÉES

GINSENG – Pour la suppression de la brûlure alternarienne. Appliquer Dithane Rainshield Fungicide à raison de 4,4 kg/ha dilué dans 2 000 L d'eau. Appliquer à l'apparition de la maladie et répéter cinq fois à deux semaines d'intervalle pour un programme de pulvérisation normal. Délai d'attente avant récolte : 30 jours. Ne pas nourrir le bétail avec le ginseng traité (racines ou feuilles).

CULTURES DE PLEIN CHAMP

BLÉ (TOUTES LES VARIÉTÉS, Y COMPRIS LE BLÉ DUR) – Pour la suppression de l'helminthosporiose, de la septoriose et de la rouille des feuilles.

Vaporisation précoce : Appliquer à raison de 1,1 kg/ha aux stades de croissance Feekes 1-3/Zadoks 12-21, pendant la période comprise entre le stade à 3 feuilles et celui du tallage.

ET/OU

Vaporisation tardive : Appliquer à raison de 2,25 kg/ha aux stades de croissance Feekes 10,5/Zadoks 59, lorsque l'épi est entièrement sorti mais avant la floraison (épiaison).

Pour les applications par voie terrestre à l'aide de buses à jet plat, utiliser 100 litres d'eau par hectare à une pression de 345 kPa. Pour les applications aériennes, utiliser 40 litres d'eau par hectare. Ne pas dépasser deux applications par saison et ne pas appliquer dans les 40 jours précédant la récolte.

ATTENTION : Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage ou comme fourrage. Les données sont insuffisantes pour permettre cet emploi.

LENTILLES – Pour la suppression de l'antracnose et de la brûlure ascochytiq ue, appliquer Dithane Rainshield Fungicide à raison de 2,25 kg/ha. Traiter une première fois avant la floraison, lorsque les inflorescences sont visibles. Répéter 10 à 14 jours plus tard, entre le début et le milieu de la floraison, mais avant la couverture des rangs. Si les conditions de développement de la maladie persistent, procéder à une troisième application 10 à 14 jours plus tard. Ne pas dépasser trois applications de Dithane Rainshield Fungicide par saison. Application par voie terrestre à l'aide de buses à jet plat : utiliser 100-200 litres d'eau par hectare à une pression de 275 à 345 kPa. Épandage aérien : utiliser 40 litres d'eau par hectare. Délai d'attente avant récolte : 35 jours.

PLANTES ORNEMENTALES

GENÉVRIERS - (Colombie-Britannique seulement) Pour supprimer la rouille grillagée. Traiter à raison de 2,8 - 3,5 kg de Dithane Rainshield Fungicide dans 1 000 L d'eau par hectare. Effectuer 3 applications par année, soit dans la troisième semaine d'août et les deuxième et quatrième semaines de septembre. Une couverture complète de tous les genévriers est essentielle.

THUYA, GENÉVRIER, DOUGLAS TAXIFOLIÉ - Pour supprimer la brûlure corynéenne, la brûlure des aiguilles du thuya, le dépérissement terminal et le rouge du Douglas, appliquer à raison de 2,75 - 3,5 kg dans 1 000 L d'eau par hectare. Pulvériser à des intervalles de 10-14 jours en avril, mai et début juin pour protéger les nouvelles pousses.

FRÈNE, CHÊNE, PLATANE OCCIDENTAL - Pour supprimer l'antracnose (*Gloeosporium* spp.), appliquer à raison de 2,75 - 3,5 kg dans 1 000 L d'eau par hectare. Pulvériser à des intervalles de 10-14 jours en commençant avant le débournement et en continuant tant que le temps reste humide au printemps.

AUBÉPINE Pour supprimer la tache des feuilles (*Diplocarpon* sp.), appliquer à raison de 2,75 - 3,5 kg dans 1 000 L d'eau par hectare. Pulvériser à des intervalles de 10-14 jours selon le besoin, en commençant au débournement de printemps.

2020-4213

2021-01-04

HOUX - Pour supprimer la tache des feuilles (Algae Leaf spot) et la brûlure des rameaux et des feuilles (Phytophthora ilicis), appliquer à raison de 1,8 - 2,5 kg dans 1 000 L d'eau par hectare. Pulvériser au besoin, principalement en saison humide. Ne pas effectuer d'applications lorsque la récolte est proche afin d'éviter d'avoir des résidus visibles.

LIERRE - Pour supprimer la tache foliaire (Hedera spp), appliquer à raison de 1,25 - 2,25 kg dans 1 000 L d'eau par hectare. Pulvériser au besoin, principalement en saison humide.

PIN - Pour supprimer le rouge du pin (Lophodermium spp.), appliquer à raison de 2,5 kg dans 1 000 L d'eau par hectare. Pulvériser toutes les 2-3 semaines en juillet, août et septembre.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER LE PRODUIT POUR CERTAINES APPLICATIONS SPÉCIALES : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les utilisations décrites ci-dessous n'a pas été rédigé par Corteva Agriscience Canada Company et a été accepté aux fins d'homologation par Santé Canada en vertu du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Corteva Agriscience Canada Company ne fait aucune assertion ni ne donne aucune garantie en ce qui concerne les allégations sur la performance (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité), ou les deux, lorsque ce produit est utilisé pour les cultures indiquées sur la présente étiquette.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation ou les utilisations figurant sur cette étiquette et acceptent de tenir Corteva Agriscience Canada Company à couvert de toute réclamation relative à l'efficacité ou à la phytotoxicité, ou aux deux.

MODE D'EMPLOI

Chèvrefeuille

Pour traiter la brûlure du chèvrefeuille (Herpobasidium deformans). Utiliser en vaporisation foliaire diluée. Application par voie terrestre. Maximum de 3 applications par année. Commencer l'application au stade de la pointe verte ou débourrement, jusqu'au stade de la feuille verte de 1,25 cm (demi pouce). Répéter à intervalles de 10 à 14 jours. Appliquer à raison de 2 kilogrammes de Dithane Rainshield Fungicide par 1000 litres d'eau.

Luzerne cultivée pour la production de semences

Pour la suppression de la tache des feuilles et des tiges, appliquer avant l'apparition de 50 % de la floraison. Appliquer le Dithane Rainshield Fungicide à raison de 1,46 kg/ha, sans dépasser 3 applications par année. Répéter 7 à 10 jours après la première application et 10 jours après la seconde application. Ne pas employer pour l'alimentation humaine ou animale. Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage ou comme fourrage. Ne pas utiliser sur les cultures de germes de luzerne destinées à l'alimentation humaine. Ne pas utiliser les restes de la culture de semences pour l'alimentation animale.

Bulbes d'oignons secs

Charbon de l'oignon (Urocystis cepulae) – Ne pas dépasser une application par saison. Appliquer de 4,4 à 8,8 kg/ha de Dithane Rainshield Fungicide en granules dans les sillons, au moment de l'ensemencement. Ne pas appliquer dans les 100 jours qui précèdent la récolte.

ÉNONCÉS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Dithane Rainshield Fungicide contient un fongicide appartenant au groupe M3. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à Dithane Rainshield Fungicide et à d'autres fongicides du groupe M3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

2020-4213
2021-01-04

2020-4213

2021-01-04

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Dithane Rainshield Fungicide ou d'autres fongicides du même groupe M3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Corteva Agriscience Canada Company en présence d'une baisse possible de sensibilité à Dithane Rainshield Fungicide chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.